

Où s'installent les nouveaux libéraux

Les créations d'entreprises individuelles de santé en 2025, profession par profession



Pierre-Emmanuel Hinard

Expert-comptable, EPIPHYSE Conseil — Bordeaux & Tours

Extraction des données, méthode et rédaction · octobre 2026

RÉSUMÉ

En 2025, 43 112 professionnels de santé se sont installés en France sous le statut le plus simple, l'entreprise individuelle, sans créer de société. Le registre national des entreprises les recense une à une : 99,8 % exercent en libéral. Le mouvement est d'abord **paramédical** : masseurs-kinésithérapeutes, psychologues, ostéopathes et infirmiers pèsent près de sept installations sur dix. Les médecins en représentent une sur cinq. Deux installés sur trois ouvrent en déclaration contrôlée, un sur trois en micro-entreprise, et ce choix dépend d'abord du métier. L'installation a sa saison, juillet, et sa géographie, celle des grands pôles urbains. Cette étude est le miroir, côté entreprise individuelle, de notre [étude sur les créations de sociétés d'exercice libéral](#).

43 112

El de santé créées en 2025

30 693

paramédicaux : kinés, psys, infirmiers (71 %)

8 759

médecins (20 %)

6 157

créations en juillet, le pic de l'année

Mots-clés entreprise individuelle · profession de santé libérale · installation · micro-BNC · kinésithérapeute · infirmier · psychologue · registre national des entreprises · **Données** INPI, sources ouvertes · **Méthode** détaillée en fin d'étude.

1. PROFESSIONS

Qui s'installe en entreprise individuelle

Répartition des 43 112 créations de 2025 par profession, d'après le code d'activité déclaré.

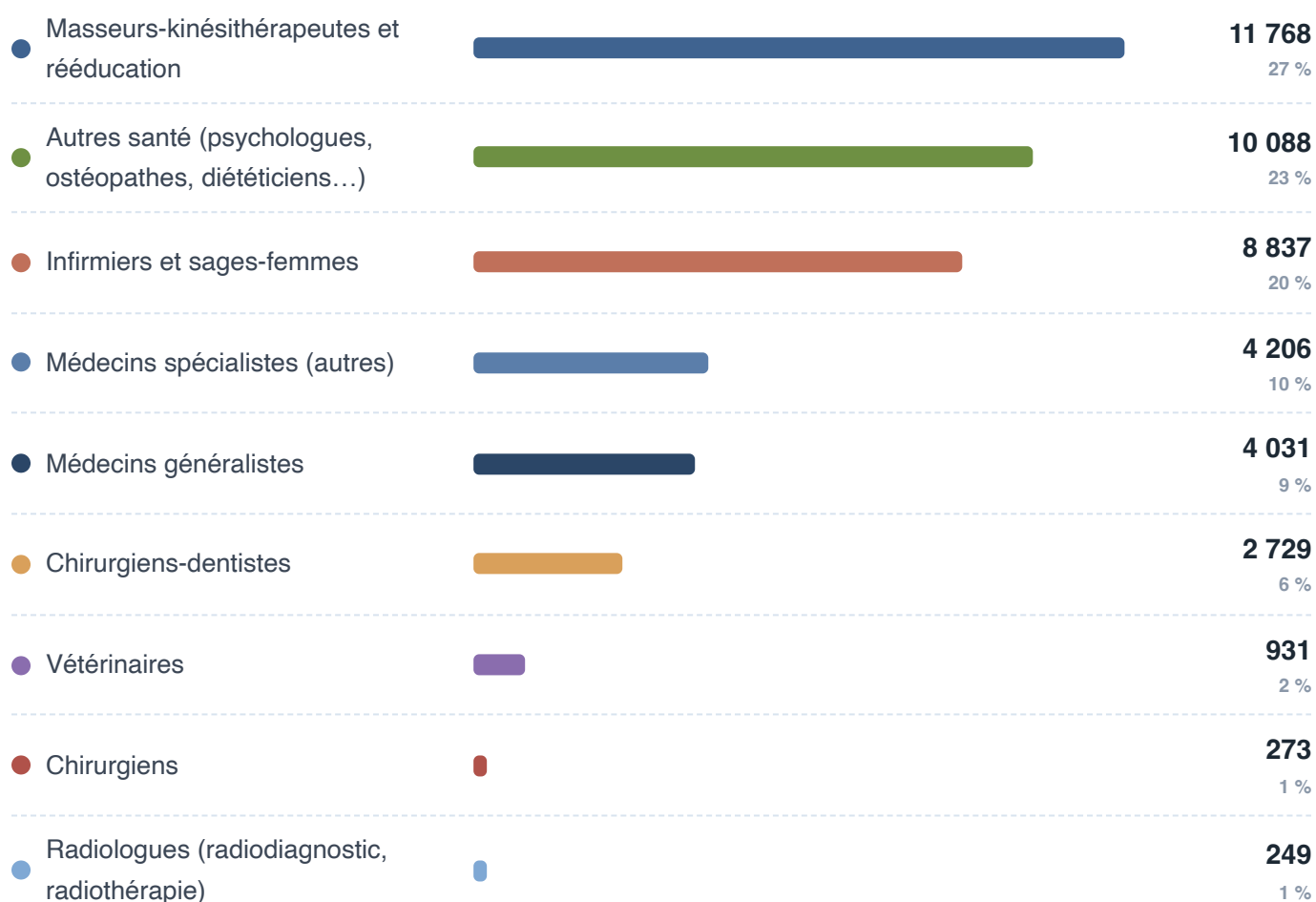


Figure 1 — Créations d'entreprises individuelles de santé par profession, 2025

Le libéral qui s'installe en 2025 est d'abord un paramédical. Les masseurs-kinésithérapeutes et la rééducation (11 768), les psychologues, ostéopathes et autres métiers de santé non classés ailleurs (10 088) et les infirmiers et sages-femmes (8 837) totalisent 30 693 installations, soit 71 % du total. Les médecins en représentent 20 %, les chirurgiens-dentistes 6 %, les vétérinaires 2 %.

Source registre national des entreprises (INPI), stock opendata du 4 mars 2026 · **Champ** entreprises individuelles de santé (personnes physiques) créées en 2025, classées par code NAF · **Relevé du** 3 octobre 2026

— 2. RÉGIME FISCAL

Micro-entreprise ou déclaration contrôlée

La vraie décision du départ n'est pas la forme juridique, c'est le régime d'imposition, et il oppose les professions.

Tableau I — Régime d'imposition au démarrage, par profession

PROFESSION	DÉCLARATION CONTRÔLÉE	MICRO-BNC	PAF
Autres santé (psychologues, ostéopathes, diététiciens...)	844	9 244	
Masseurs-kinésithérapeutes et rééducation	8 779	2 989	
Vétérinaires	789	142	
Radiologues (radiodiagnostic, radiothérapie)	223	26	
Infirmiers et sages-femmes	8 227	610	
Médecins spécialistes (autres)	4 051	155	
Chirurgiens	263	10	
Médecins généralistes	3 959	72	
Chirurgiens-dentistes	2 686	43	

Le choix du régime partage les métiers en deux. Sur l'ensemble, 29 821 nouveaux installés (69 %) ouvrent en déclaration contrôlée et 13 291 (31 %) en micro-entreprise. Mais la moyenne masque tout : les psychologues, ostéopathes et métiers de santé non classés choisissent le micro à 92 %, quand médecins, infirmiers et chirurgiens-dentistes ouvrent presque tous en déclaration contrôlée. La ligne de partage n'est pas la profession, c'est le niveau de charges et le conventionnement : là où les frais réels sont faibles et l'activité non conventionnée, le micro l'emporte. 99,8 % des créations relèvent par ailleurs d'un exercice libéral déclaré. [Micro-BNC ou déclaration contrôlée : comment trancher.](#)

Source registre national des entreprises (INPI), stock opendata du 4 mars 2026 · **Champ** entreprises individuelles de santé (personnes physiques) créées en 2025 · **Relevé du** 3 octobre 2026

— 3. IMPLANTATION

Où se créent les 43 112 entreprises individuelles

Un fond de carte en volume, à l'adresse déclarée au registre, sur toute l'année 2025.

moins de 50 50 à 149 150 à 349 350 à 699 700 à 1 199 1 200 et plus

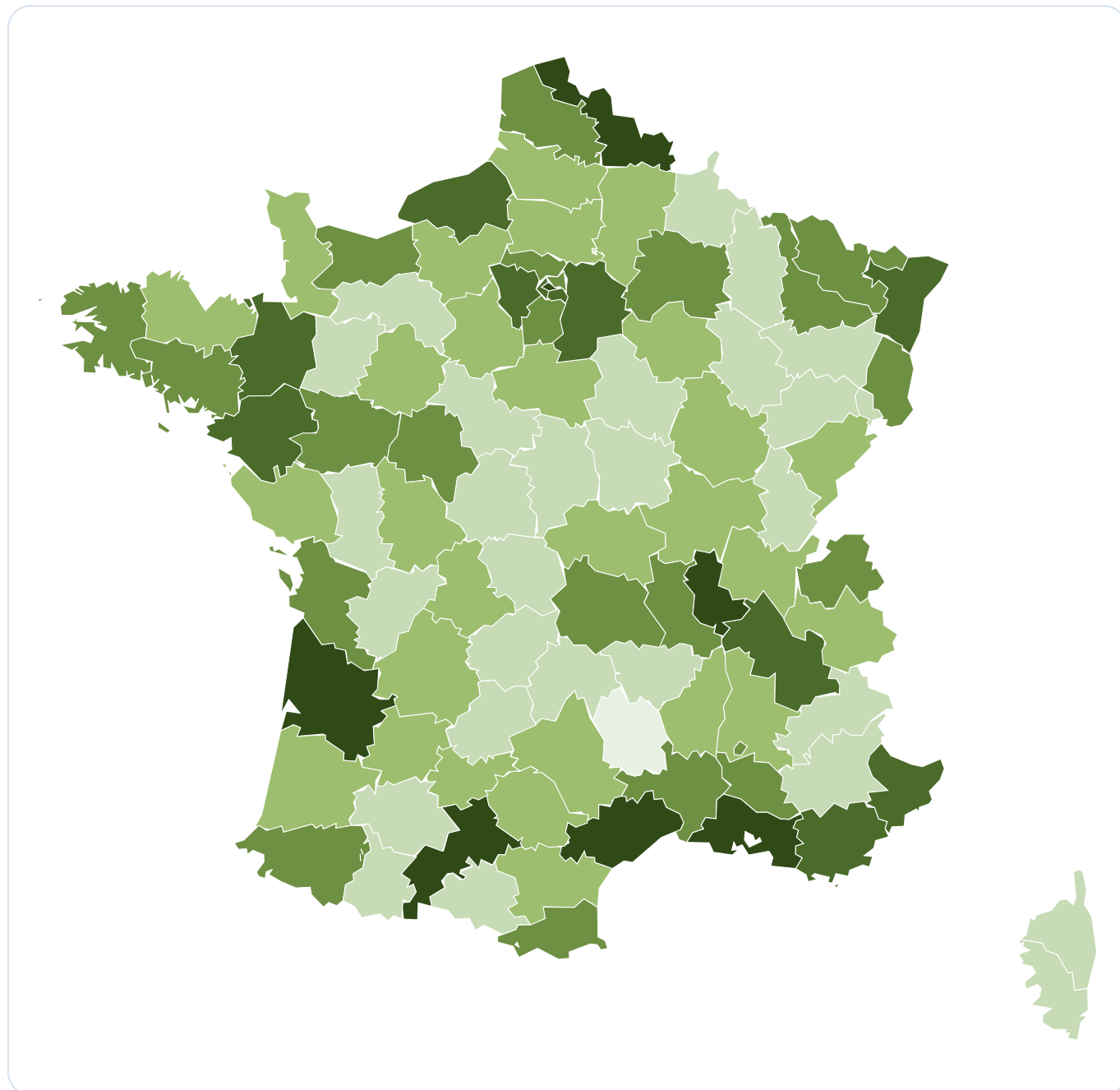


Figure 2 — Créations d'entreprises individuelles de santé par département, 2025

Métropole en projection Lambert-93 ; survolez un département pour le détail. Les 1 674 créations d'outre-mer et sans adresse métropolitaine sont comptées dans tous les chiffres mais ne figurent pas sur ce fond de carte. Ce décompte mesure des **volumes**, donc d'abord de la

population : rapporté au nombre de praticiens déjà en exercice, l'ordre changerait. C'est le chantier de la prochaine mise à jour.

Source registre national des entreprises (INPI), stock opendata du 4 mars 2026 · **Champ** entreprises individuelles de santé (personnes physiques) créées en 2025, département de l'adresse · **Relevé du** 3 octobre 2026

— 4. SAISONNALITÉ

L'installation a sa saison

Les créations de 2025, mois par mois : un pic d'été très marqué.

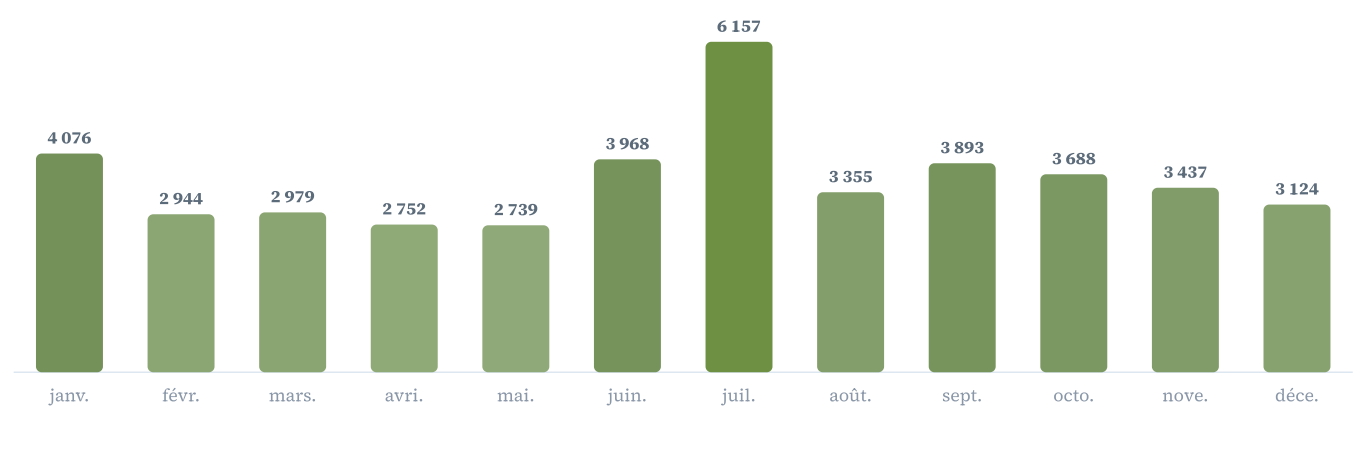


Figure 3 — Créations d'entreprises individuelles de santé, mois par mois, 2025

L'installation a sa saison. Le pic de juillet (6 157 créations) coïncide avec la fin des études et des remplacements de l'été, avant la rentrée. Un second temps fort s'observe en janvier (4 076), à l'ouverture de l'exercice. Les mois creux du printemps retombent autour de 2 739.

Source registre national des entreprises (INPI), stock opendata du 4 mars 2026 · **Champ** entreprises individuelles de santé (personnes physiques) créées en 2025, par mois de création · **Relevé du** 3 octobre 2026

— 5. GÉOGRAPHIE

Les quinze départements où l'on s'installe le plus

Les grands pôles urbains concentrent les installations.

Tableau II — Les quinze départements où les libéraux de santé s'installent le plus

DÉPARTEMENT	CRÉATIONS	DÉPARTEMENT	CRÉATIONS
1. Paris 75	2 223	9. Alpes-Maritimes 06	925
2. Bouches-du-Rhône 13	1 943	10. Loire-Atlantique 44	886
3. Nord 59	1 712	11. Val-de-Marne 94	881
4. Rhône 69	1 521	12. Bas-Rhin 67	877
5. Haute-Garonne 31	1 355	13. La Réunion 974	832
6. Gironde 33	1 275	14. Yvelines 78	819
7. Hérault 34	1 208	15. Isère 38	812
8. Hauts-de-Seine 92	1 151		

Paris pèse 2 223 installations à lui seul, devant les Bouches-du-Rhône et le Nord. Sans surprise, les grands départements urbains mènent : le classement suit d'abord la démographie. La vraie attractivité, celle rapportée aux habitants ou aux praticiens déjà installés, fera l'objet de la prochaine mise à jour.

Source registre national des entreprises (INPI), stock opendata du 4 mars 2026 · **Champ** entreprises individuelles de santé (personnes physiques) créées en 2025, département de l'adresse · **Relevé du** 3 octobre 2026

— 6. CE QUE LES CHIFFRES MONTRENT

Trois choses qu'un total national ne dit pas

La ventilation par profession, par mois et par département raconte autre chose que le seul décompte.

71 %

Le libéral de santé est devenu paramédical

Kinésithérapeutes, psychologues, ostéopathes et infirmiers forment près de sept installations sur dix. Le médecin, figure classique du libéral, ne pèse plus que 20 % des créations en entreprise individuelle.

juillet

Une rentrée, pas un flux régulier

Avec 6 157 créations, juillet concentre à lui seul 14 % de l'année. L'installation libérale suit le calendrier des diplômes et des fins de remplacement, pas une demande étalée.

99,8 %

Presque personne ne passe par la société

Au démarrage, l'entreprise individuelle l'emporte très largement : 99,8 % exercent en libéral direct, sans statuts ni capital. La société vient plus tard, quand l'activité et le projet le justifient.

— 7. ET POUR VOUS ?

Ce que ces chiffres changent à votre installation

Une statistique ne décide de rien. Voici par où passer selon votre situation.

Vous vous installez

Comme 99,8 % des nouveaux installés, vous exercerez sans doute en **entreprise individuelle** : pas de statuts, une déclaration en ligne, un SIRET en quelques jours. [Voir notre accompagnement à l'installation.](#)

Vous hésitez sur le régime fiscal

La vraie décision du départ n'est pas la forme juridique, c'est le régime : [micro-BNC ou déclaration contrôlée](#). Le bon choix dépend de vos charges, pas de votre profession.

Vous préparez vos démarches

Déclaration au guichet unique, SIRET, affiliation à l'URSSAF et à votre caisse de retraite, assurance et compte dédié : le parcours complet est détaillé dans notre guide des [formalités d'immatriculation](#).

— 8. MÉTHODE ET SOURCES

Comment ces chiffres ont été établis

La source est publique, le périmètre est écrit, les limites sont posées.

Source

Le [registre national des entreprises](#) (RNE), tenu par l'INPI, dans sa version opendata du 4 mars 2026. Le stock complet, soit quinze gigaoctets, a été parcouru localement, formalité par formalité, sans aucune limite d'échantillon.

Périmètre

Les créations dont la date figure en 2025, portées par une **personne physique** (entreprise individuelle, par opposition aux sociétés), dont l'établissement principal relève de l'un des neuf codes d'activité de santé : médecins généralistes (86.21Z), radiologues (86.22A), chirurgiens (86.22B), autres spécialistes (86.22C), chirurgiens-dentistes (86.23Z), infirmiers et sages-femmes (86.90D), masseurs-kinésithérapeutes et rééducation (86.90E), autres activités de santé (86.90F) et vétérinaires (75.00Z).

Ce que ces chiffres comptent, et ce qu'ils ne comptent pas

Ils comptent des **créations d'entreprises individuelles**, non des sociétés : un praticien qui s'installe en SELARL ou en SELAS relève de notre [étude sur les SEL](#), pas de celle-ci.

Le code 86.90F regroupe des métiers variés (psychologues, ostéopathes, diététiciens, psychomotriciens...) que la nomenclature ne distingue pas : ils sont comptés ensemble.

La forme d'exercice déclarée confirme la nature libérale : 99,8 % des créations sont en libéral réglementé ou indépendant.

Nous ne tirons **aucune tendance pluriannuelle** de ce stock : l'année 2023 y est sous-représentée, effet de la bascule vers le guichet unique, et une partie des enregistrements anciens porte une date de création conventionnelle. L'étude s'en tient donc à l'instantané 2025, complet et fiable.

Réutilisation

Ces chiffres sont librement citables avec mention de la source (« Observatoire EPIPHYSE Conseil, d'après le registre national des entreprises »). Un découpage particulier, une profession, une région ? Écrivez-nous, nous le sortons.

— 9. LA SUITE

Ce que l'observatoire ouvrira ensuite

Trois prolongements, dans cet ordre.

Rapporter aux effectifs

Le classement des départements mesure des volumes, donc d'abord de la population. Rapportées aux praticiens déjà en exercice, les intensités d'installation changent d'ordre, et la lecture devient utile à qui choisit où s'installer.

Comparer les millésimes

La même extraction appliquée à 2024, une fois purgée de l'effet guichet unique, dira si le flux d'installations accélère, et pour quelles professions.

Élargir au-delà de la santé

Avocats, architectes, conseil : le même travail sur les professions libérales non médicales compléterait le tableau des installations en entreprise individuelle.

— 10. QUESTIONS FRÉQUENTES

Vos questions sur les créations en libéral

Combien d'entreprises individuelles de santé ont été créées en 2025 ?



Quelle profession s'installe le plus en libéral ?



Combien de médecins se sont installés en entreprise individuelle ?



À quel moment de l'année s'installe-t-on ?



Faut-il créer une société pour s'installer en libéral ?



D'où viennent ces données ?



Observatoire du monde libéral — Étude n° 5 · Pierre-Emmanuel Hinard, EPIPHYSE Conseil · octobre 2026 · Données INPI (registre national des entreprises), sources ouvertes.
Reproduction autorisée avec mention de la source.